Charte territoriale Savoir Rouler à Vélo

Hautes-Pyrénées

Préambule

L'enjeu de cette charte est de formaliser les modalités de déploiement territorial du programme "Savoir Rouler A Vélo" afin que les enfants de 6 à 11 ans puissent acquérir une réelle autonomie à vélo pour l'entrée au collège.

Le Comité interministériel à la sécurité routière, présidé par le Premier ministre, a adopté, le 9 janvier 2018, une mesure visant à « accompagner le développement de la pratique du vélo en toute sécurité », le « Savoir Rouler à Vélo ».

Le « Savoir Rouler à Vélo » est également un axe majeur du plan Vélo et mobilités actives présenté par le Premier ministre le 14 septembre 2018.

De nombreuses études ont démontré les multiples bénéfices pour la santé et l'environnement de la pratique régulière du vélo quel que soit son usage (en tant que mode de transport, ou pour des loisirs et la pratique sportive…). L'accroissement très fort de la pratique cycliste en France s'est ainsi traduit par une augmentation de l'exposition au risque. Un comportement adapté de tous les usagers de la route, y compris les cyclistes, permet de réduire les risques et la gravité des accidents à vélo. Aussi, il convient de favoriser l'exercice d'une pratique sécurisée.

Le plan Vélo et mobilités actives s'est fixé comme objectif de tripler la part modale du vélo d'ici à 2024 pour la porter à 9 % des déplacements, sachant que près des deux tiers des déplacements font moins de 5 km, une distance de pertinence reconnue pour l'usage du vélo. Pour y parvenir, il convient d'abord de rendre possible le déplacement à vélo au quotidien, dès l'enfance.

Dans ce contexte, « accompagner le développement de la pratique du vélo en toute sécurité » prend toute sa place et son objectif est, d'ici 2022, la généralisation de l'apprentissage de la pratique du vélo en autonomie pour l'ensemble des enfants avant l'entrée au collège.

Pour ce faire, le ministère des Sports a fédéré tous les acteurs : en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, le ministère de l'Intérieur et le ministère chargé des Transports, les fédérations sportives au travers de leurs clubs, les associations promouvant l'usage du vélo, les professionnels de l'encadrement, les associations de prévention et les collectivités pourront intervenir dans la mise en œuvre de cette mesure et contribuer à l'organisation des séances d'apprentissage.

Nous, partenaires de la mesure « Savoir Rouler à Vélo », nous nous engageons à tout mettre en œuvre pour généraliser le déploiement du programme afin que les jeunes puissent acquérir une réelle autonomie à vélo pour l'entrée au collège.

Nous nous engageons à participer au suivi de cet objectif en comptabilisant chaque année le nombre d'attestations d'apprentissage délivrées auprès des enfants bénéficiaires.

PROJET

Acteurs concernés par le déploiement

Comité technique

Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport	CAZENAVE	Remy
Direction de Services départementaux de l'Education Nationale	SAURA	Jean-Charles
Direction Départementale des Territoires	JOURDAN	Estelle
Préfecture – sécurité routière	DUPUY	Olivier

Comité de pilotage

Le nombre de participants au comité de pilotage évoluera en fonction des nouveaux partenariats mis en place

Comité technique +

Comité Départemental USEP	GIRAUDEL	Monique
Association Prévention Routière	LADEVEZE	Bernard
Association Prévention MAIF	GAUDIN	Henri
Comité Départemental de Cyclisme	PEYRAS	Joël
Comité Départemental du Sport Adapté	ASSEMAT	Mathieu
Moniteur de Cyclisme Français	À définir	
Mairie de Bagnères de Bigorre - Service des sports	CAZAUX	Christophe
Mairie de Tarbes - Service des sports	LARAN	Jean-charles
SIMAJE - Lourdes	LORT	Marie cécile
Chateau d'URAC	SAMR	Mustapha
MGEN	BARRAU	Patrick

PROJET

Engagements des partenaires

Les partenaires s'engagent à inscrire leur action dans les objectifs suivants :

- **Promouvoir** activement la mesure « Savoir Rouler à Vélo » ;
- **Contribuer** aux opérations de communication proposées ;
- **Participer** aux actions dans le cadre du déploiement du dispositif ;
- **Coopérer**, si besoin avec les autres partenaires afin de permettre aux enfants engagés dans le dispositif de valider l'intégralité des 3 blocs et obtenir l'attestation « Savoir Rouler à Vélo » ;
- **Assurer le référencement** des enfants bénéficiaires de tout ou partie du socle commun permettant d'évaluer le nombre d'enfants ayant participé chaque année au « Savoir Rouler à Vélo »

Objectifs et engagements déclinés à horizon 2022

attestations SRAV saisies sur la plateforme dédiée : "https://www.savoirrouleravelo.fr/intervenant/"

	2021				2022			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Objectif	36	89	155	197	249	342	460	556
Réalisé	35	121	146	218	278			

Source : Ministère chargé des sports, site SRAV

Evaluation annuelle des objectifs et engagements

Sur la base des interventions saisies et attestations délivrées enregistrées au niveau départemental sur l'application "https://www.savoirrouleravelo.fr/intervenant/"

Un compte personnel est activé dans chaque DSDEN-SDJES pour assurer le suivi par département.

Diagnostic partagé du déploiement territorial actuel du Savoir Rouler A Vélo

Actions "SRAV" déjà mise en place par les partenaires identifiés

Commune de BAGNERES de BIGORRE : blocs 1 et 2
Service des Sports en école primaire.

Commune de TARBES : bloc 1, 2 et 3
Service des Sports en école primaire.

Comité Départemental du Sport Adapté : blocs 1 et 2
Programme SRAV "Adapté" (30h, pas de limite d'âge).

Comité Départemental de Cyclisme : bloc 1, 2 et 3
Signature d'une convention avec USEP et DSDEN pour la mise en place en milieu scolaire.
Déploiement du SRAV sur le secteur de Trie s/Baïse.

Comité Départemental USEP : bloc 1, 2 et 3
Adaptation d'un programme existant (le p'tit tour USEP) aux exigeances du dispositif SRAV.

Association Prévention Routière : blocs 1 et 2
Intervention dans les écoles primaires.

Association Prévention MAIF : blocs 1 et 2
Intervention dans les écoles primaires.

PROJET

Perspectives 2022

- Accroître le nombre de partenaires.
- Accroître le nombre d'action menées.
- Optimiser la saisie des actions effectivement validées : https://www.savoirrouleravelo.fr/intervenant/.
- Communiquer auprès des acteurs et partenaires potentiels sur le dispositif.

Les partenaires nationaux du dispositif SRAV

Signataires initiaux de la Charte SRAV 65

Direction des Services départementaux de l'Education Nationale Thierry AUMAGE	**Préfecture** **sécurité routière**	**Direction Départementale des Territoires**
Comité Départemental USEP Fabienne MOTA *ou représentant*	**Comité Départemental de Cyclisme** Philippe FATOUX *ou représentant*	**Comité Départemental du Sport Adapté** Jean Jacques PECASSOU *ou représentant*
Association Prévention Routière Bernard LADEVEZE *ou représentant*	**Association Prévention MAIF** Denis DEPOND *ou représentant*	**Moniteur Cycliste Français**
Mairie de Tarbes **Service des sports** Elu au sport *ou représentant*	**Mairie de Bagnères de Bigorre** **Service des sports** Elu au sport *ou représentant*	**Château d'Urac** Mustapha SAMR
SIMAJE - Lourdes	**MGEN**	

PROJET

SAVOIR ROULER à vélo

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

www.sports.gouv.fr/savoir-rouler-a-velo

contact : srav@sports.gouv.fr

le 18 mai 2022